

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT**

Le huit février deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Nadine MAGY, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

## **2011 – 028 : ESPACE AQUA'NOBLAT – CONVENTION DE REJET DES EAUX**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que l'Espace Aqua'Noblat est considéré comme un établissement particulier du fait de la quantité et de la qualité de ses effluents rejetés dans les réseaux communaux d'eaux usées.

A ce titre, Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire d'établir une convention pour définir les modalités pratiques de rejet des eaux de l'équipement.

Monsieur le Président donne lecture de la convention proposée par la commune de Saint-Léonard de Noblat.

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le projet de convention annexé à la présente délibération,

**Autorise** Monsieur le Président à signer cette convention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 février 2011

Certifié exécutoire

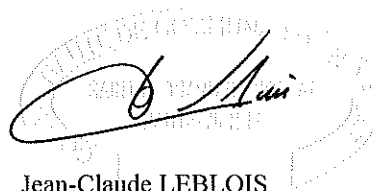
Reçu à la Préfecture

le : 15.02.2011

Publié ou notifié

Le : 09.02.2011

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Espace Aqua'Noblat - Convention de rejet des eaux

---

Date de transmission de l'acte : 15/02/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 15/02/2011

---

Numéro de l'acte : 2011-028 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110208-2011-028-DE

---

Date de décision : 08/02/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement